

Fondation de prévoyance
Artes & Comoedia
Lausanne

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
sur les comptes annuels 2021

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de la Fondation de prévoyance Artes & Comoedia Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation de prévoyance Artes & Comoedia, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e al. 1 LPP en relation avec l'art. 48 OPP 2.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 52b LPP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c al. 1 LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié:

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Lienhard
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Yann Pasche
Expert-réviseur

Lausanne, le 23 juin 2022

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

Bilan au 31 décembre		2021	2020
<u>ACTIF</u>	Réf.	CHF	CHF
Placements	6.4.	143'646'588.21	131'372'412.38
Liquidités et placements sur le marché monétaire		7'219'558.88	13'382'747.28
Obligations et assimilés		38'561'150.84	38'632'401.74
Actions et assimilés		58'136'858.78	48'274'173.36
Placements alternatifs		6'578'500.51	6'823'858.42
Fonds immobiliers		27'582'099.49	20'920'394.77
Placements auprès de l'employeur	6.9.	5'568'419.71	3'338'836.81
Compte de régularisation actif	7.1.	639'238.16	735'174.03
Actifs provenant de contrats d'assurance	5.3.	3'093'978.00	1'766'894.00
Total de l'actif		<u>147'379'804.37</u>	<u>133'874'480.41</u>
<u>PASSIF</u>			
Engagements		325'768.70	634'466.75
Prestations de libre passage et rentes	7.2.	311'661.95	611'245.25
Fonds libres employeurs		0.00	11'377.25
Autres dettes	6.9.	14'106.75	11'844.25
Compte de régularisation passif	7.3.	113'740.80	114'565.17
Réserve de cotisations d'employeur sans renonciation		442.20	442.20
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		117'271'758.65	113'111'338.95
Capital de prévoyance des assurés actifs et indépendants	5.4.1	84'641'197.85	82'719'123.45
Capital de prévoyance des assurés invalides	5.4.1	894'778.80	809'404.50
Capital de prévoyance des rentiers	5.4.3 / 5.4.4	21'406'513.00	20'083'739.00
Passifs résultant de contrats d'assurance	5.3.	3'093'978.00	1'766'894.00
Provisions techniques	5.5.	7'235'291.00	7'732'178.00
Réserve de fluctuation de valeur	6.3.	22'633'449.42	20'013'667.34
Capital de la fondation, Fonds libres / Découvert		7'034'644.60	0.00
Situation au début d'exercice		0.00	0.00
Excédent des produits (+) / Excédent des charges (-)		7'034'644.60	0.00
Total du passif		<u>147'379'804.37</u>	<u>133'874'480.41</u>

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

Compte d'exploitation au 31 décembre	Réf.	2021 CHF	2020 CHF
Cotisations des salariés		4'939'579.55	4'231'252.95
Cotisations des employeurs		5'669'939.15	4'826'542.35
Cotisations des indépendants		30'711.90	27'908.55
Cotisations rétroactives des salariés		4'630.10	39'019.75
Cotisations rétroactives des employeurs		7'663.00	64'329.80
Libération des cotisations		-117'170.45	0.00
Primes uniques et rachats		393'000.00	105'000.00
Apports fonds libres		0.00	11'377.25
Apports dans la réserve de cotisations d'employeur		0.00	442.20
Subsides du fonds de garantie		54'503.05	46'437.10
Cotisations et apports ordinaires et autres		10'982'856.30	9'352'309.95
Apports de libre passage		2'601'902.85	1'998'507.10
Apports suite distribution de fonds libres		11'578.25	0.00
Apports suite divorce		54'625.20	35'262.65
Remboursement de versements anticipés pour EPL/divorce		103'000.00	55'685.00
Prestations d'entrée		2'771'106.30	2'089'454.75
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		13'753'962.60	11'441'764.70
Rentes de vieillesse	2.2.	-1'441'554.80	-1'261'732.60
Rentes de survivants	2.2.	-137'837.65	-132'418.55
Rentes d'invalidité	2.2.	-247'186.45	-155'958.70
Prestations en capital à la retraite		-770'402.15	-918'718.85
Prestations en capital suite décès		-177.40	-329'834.10
Prestations réglementaires		-2'597'158.45	-2'798'662.80
Prestations de libre passage en cas de sortie		-8'603'507.60	-954'097.15
Prestations de libre passage en cas de sortie d'invalides		-5'044.90	0.00
Versements anticipés pour EPL/divorce		-227'014.85	0.00
Prestations de sortie		-8'835'567.35	-954'097.15
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-11'432'725.80	-3'752'759.95
Dissol. / Constit. des cap. de prévoyance des assurés actifs	5.4.	749'196.10	-3'738'308.05
Constit. des cap. de prévoyance des indépendants	5.4.	-33'592.40	-93'946.45
Constit. des capitaux de prévoyance des invalides	5.4.	-57'755.60	-73'340.25
Constit. des réserves mathématiques des rentiers	5.4.	-959'734.30	-2'695'798.10
Dissol. de provisions techniques	5.5.	565'087.00	91'938.10
Rémunération des capitaux épargne	5.4.	-2'665'296.50	-1'517'139.30
Rémunération des réserves mathématiques des rentiers	5.4.	-363'039.70	-325'033.15
Rémunération des provisions techniques	5.5.	-68'200.00	-70'341.25
Constit. de la réserve de cotisations de l'employeur		0.00	-442.20
Utilisation des fonds libres		-11'377.25	0.00
Dissol. (+)/ Const. (-) de cap. de prévoyance, prov. techn.		-2'844'712.65	-8'422'410.65
Prestations d'assurance		740'906.45	868'391.00
Produits de prestations d'assurance		740'906.45	868'391.00
Primes de risque		-745'669.55	-536'703.30
Primes pour frais de gestion		-125'970.80	-73'796.70
Apports uniques aux assurances		0.00	-58'166.00
Cotisations au fonds de garantie		-31'832.55	-21'182.75
Charges d'assurance		-903'472.90	-689'848.75
Résultat net de l'activité d'assurance		-686'042.30	-554'863.65

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

Compte d'exploitation au 31 décembre (suite)	Réf.	2021 CHF	2020 CHF
Résultat des liquidités, des placements sur le marché monétaire et des opérations à terme	6.6.1	-164'997.42	95'830.72
Résultat des obligations et assimilés	6.6.2	-202'245.45	447'339.95
Résultat des actions et assimilés	6.6.2	9'829'289.82	1'824'025.32
Résultat des fonds immobiliers	6.6.2	2'153'835.13	1'499'486.99
Résultat des placements alternatifs	6.6.2	239'418.80	711'003.49
Autres revenus	6.6.2	19'417.94	4'610.93
Frais d'administration et de gestion de la fortune	6.7.	-1'126'845.53	-830'575.98
Intérêts sur prestations de libre passage		-10'333.19	-6'165.14
Résultat net des placements		10'737'540.10	3'745'556.28
Reports, divers et résultat de l'exercice			
Résultat net de l'activité d'assurance (report)		-686'042.30	-554'863.65
Résultat net de l'activité de placement (report)		10'737'540.10	3'745'556.28
Dissol. de l'ajust. des comptes courants employeurs		36'500.00	80'000.00
Dissol. / Constit. de fonds libres employeur		11'377.25	-11'377.25
Dissol. (+)/ Const. (-) de provisions non techniques		47'877.25	68'622.75
Autres produits	7.4.	154'704.00	144'185.54
Autres frais	7.5.	-44.10	-340.75
Honoraires et frais de l'administration générale		-521'364.79	-577'596.15
Frais de séances du Conseil de fondation et du Bureau		-37'819.10	-46'355.35
Participations diverses		-9'235.00	-9'235.00
Organe de révision et expert en matière de prévoyance professionnelle		-20'069.38	-18'465.28
Autorités de surveillance		-11'120.00	-8'623.85
Frais d'administration	7.6.	-599'608.27	-660'275.63
Excédent des charges(-)/produits(+) avant variation de la réserve de fluctuation de valeur	6.3.	9'654'426.68	2'742'884.54
Dissolution (+)/constitution (-) réserve de fluctuation de valeur	6.3.	-2'619'782.08	-2'742'884.54
Excédent des charges (-)/produits (+)		7'034'644.60	0.00

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

Annexe aux comptes annuels 2021

1. Bases et organisation

1.1. Forme juridique et but

En date du 29 décembre 1975, les fondateurs : la RTSR, les directeurs de théâtre de Genève (pour les employeurs), le Syndicat suisse romand du spectacle et le SSP (pour les travailleurs), ont constitué une Fondation au sens des articles 80 et suivants du Code Civil. Elle est inscrite au Registre du Commerce depuis le 16 janvier 1976.

Dans le cadre des statuts, la Fondation a pour but principal la prévoyance professionnelle couvrant les éventualités vieillesse, survivants et invalidité au sens de l'Article 111 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse, en faveur des professions de la culture, des arts, du spectacle et de l'audiovisuel.

Pour réaliser son but, la Fondation peut se réassurer.

La Fondation peut aussi créer en son sein des fonds spéciaux à but déterminé.

La Fondation ne peut ni allouer une prestation, ni accorder un prêt à un employeur affilié.

1.2. Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Fondation est dûment enregistrée auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So) sous le numéro de dossier 300379 (VD 379) et auprès du Fonds de garantie LPP sous ce même numéro.

1.3. Acte de fondation et règlements

Date d'entrée en
vigueur

Acte de fondation/statuts	29.11.2019
Règlement interne	15.03.2021
Règlement de prévoyance	01.01.2021
Règlement de liquidation partielle <i>- approuvé par l'autorité de surveillance le 22.07.2011</i>	01.01.2005
Règlement des passifs de nature actuarielle <i>- annexe au règlement des passifs de nature actuarielle : 31.12.2019</i>	31.12.2015
Règlement de placement <i>- annexes au règlement de placement : 18.06.2019</i>	01.12.2014
Règlement du fonds de secours	11.03.2013

1.4. Organe suprême, gestion et droit à la signature

Le Conseil de fondation est composé depuis le 1er janvier 2020 de 8 membres et se présente comme suit :

Représentants des bénéficiaires

Anne Papilloud	Syndicat Suisse Romand du Spectacle	Co-Présidente
Réjane Chassot	Highlaw Production	Membre
Cristina Martinoni	Compagnie Marielle Pinsard	Membre
Jean-Pierre Potvliege	Eclairagiste/Régisseur Général	Membre

Représentants des employeurs

Thierry Luisier	Fédération Romande des Arts de la Scène	Co-Président
Emmanuelle Vouillamoz Grbic	Petit théâtre de Lausanne	Membre
Yves Duchemin	RTS	Membre
Michael Monney	2b company	Membre

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

Tous les membres du Conseil peuvent signer collectivement à deux.

Le Directeur de la Fondation, qui participe aux séances du Conseil de fondation, est M. André Gilliéron de GiTeC Prévoyance SA, lequel a un droit de signature collective à deux avec un(e) co-président(e).

Ont également le droit de signature collective à deux avec un(e) co-président(e) :

Lydia Lucas	SLPS, Lausanne	Responsable gestion
Nils Gindrat	SLPS, Lausanne	Gestionnaire
Michaël Amiguet	SLPS, Lausanne	Gestionnaire
Stéphanie Burckel	SLPS, Lausanne	Comptable
Claude Yves Adam	SLPS, Lausanne	Comptable

1.5. Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Gestion technique et comptable	Swiss Life Pension Services depuis le 1er janvier 2020
Expert agréé en matière de prévoyance professionnelle	M. Christophe Steiger (exécutant) Allea SA (co-contractant)
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers SA
Placement de fortune	Banque Pictet & Cie SA Pensofinance
Banque dépositaire	Banque Pictet & Cie SA
Autorité de surveillance	Autorité de Surveillance LPP et des Fondations de Suisse occidentale

1.6. Employeurs affiliés

Est affilié à la Fondation toute personne (employeur et/ou indépendant) ayant signé une convention d'affiliation.

Employeurs et indépendants affiliés

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Employeurs affiliés	1137	988	868	771	691	600
<i>dont employeurs cotisants</i>	<i>828</i>	<i>681</i>	<i>602</i>	<i>536</i>	<i>493</i>	<i>429</i>
Indépendants affiliés	22	18	16	16	11	11
<i>dont indépendants cotisants</i>	<i>21</i>	<i>18</i>	<i>16</i>	<i>15</i>	<i>11</i>	<i>11</i>

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

2. Membres actifs et rentiers

2.1. Assurés actifs et dormants 2021 2020

Assurés actifs	4'950	3'817
Dormants	1'789	4'175
Effectif au 31.12.	6'739	7'992

Mouvement des assurés actifs 2021 2020

Assurés au 01.01.	7'992	7'231
Entrées	1'445	897
Sorties	-2'638	-82
Retraites	-55	-51
Invalides	-3	0
Décès	-2	-3
Assurés au 31.12.	6'739	7'992

L'augmentation significative des sorties entre 2020 et 2021 est due à la modification du règlement de prévoyance de la Fondation, qui limite le statut de dormants aux assurés ne cotisant plus depuis 2 ans (cette durée était précédemment de 5 ans).

Ainsi, les avoirs de vieillesse des assurés sans salaire annoncé depuis plus de 2 ans ont été transférés conformément aux coordonnées de paiement transmises par les anciens assurés, ou à la Fondation Institution supplétive sans nouvelle de leur part.

2.2. Bénéficiaires de rentes

Bénéficiaires de rentes auprès de la Bâloise et de la Fondation

	31.12.2021		31.12.2020	
	Bâloise	Fondation	Bâloise	Fondation
Retraités	23	89	24	75
Enfants de retraités	0	8	0	4
Invalides	4	9	4	8
Enfants d'invalides	0	6	0	6
Conjoints survivants	4	7	4	6
Orphelins	1	7	2	5
Sous-total	32	126	34	104
Bénéficiaires de rentes	158		138	

Sept cas d'invalidité et quatre enfants d'invalides sont entièrement réassurés par la Mobilière au 31 décembre 2021 (quatre cas d'invalidité et trois enfants d'invalides en 2021). Ces cas sont compris dans les bénéficiaires de rentes auprès de la Fondation dans le tableau ci-dessus.

Mouvement des bénéficiaires de rentes

	2021		2020	
	Bâloise	Fondation	Bâloise	Fondation
Rentiers au 01.01	34	104	34	96
Retraités	-1	14	1	11
Enfants de retraités	0	4	0	2
Invalides	0	1	-1	-2
Enfants d'invalides	0	0	0	-2
Conjoints survivants	0	1	0	0
Orphelins	-1	2	0	-1
Sous-total	32	126	34	104

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

Rentes annuelles versées par la Bâloise et la Fondation

	2021			2020		
	Bâloise	Fondation	Total	Bâloise	Fondation	Total
Rentes de retraite	363'678	983'272	1'346'950	359'282	838'930	1'198'212
Rentes de retraite non garanties	0	81'902	81'902	0	51'900	51'900
Rentes d'enfants de retraités	0	11'825	11'825	0	11'102	11'102
Rentes d'enfants de retraités non garanties	0	878	878	0	519	519
Total Retraite			<u>1'441'555</u>			<u>1'261'732</u>
Rentes d'invalidité	58'080	161'133	219'213	63'004	78'343	141'348
Rentes d'enfants d'invalides	0	27'974	27'974	0	14'611	14'611
Total Invalidité			<u>247'186</u>			<u>155'959</u>
Rentes de conjoints survivants	45'861	54'862	100'722	45'861	49'743	95'604
Rentes de conjoints survivants non garanties	0	512	512	0	384	384
Rentes d'orphelins	4'750	31'854	36'604	4'037	32'394	36'431
Total décès			<u>137'838</u>			<u>132'419</u>
Total des rentes versées	472'368	1'354'211	1'826'579	472'184	1'077'926	1'550'110

Pour l'exercice 2021, la Mobilière a versé à la Fondation des rentes annuelles d'invalidité pour CHF 69'474 avec des rentes d'enfants d'invalides pour CHF 6'031 (CHF 25'427 et CHF 6'450 en 2020).

La Fondation a également perçu de la Mobilière des rentes d'orphelin pour CHF 7'110.

3. Nature de l'application du but

3.1. Explication du plan de prévoyance

La Fondation de prévoyance est organisée en primauté de cotisations pour les prestations de retraite.

3.2. Financement, méthodes de financement

Taux de cotisation en pour-cent du salaire annuel (SA) déterminant pour les salariés :

Âge	Assuré	Employeur	Total	<i>Affecté à l'épargne</i>
18-34	7.0%	8.0%	15.00%	9.00%
35-44	7.0%	8.0%	15.00%	10.00%
45-54	7.0%	8.0%	15.00%	11.00%
dès 55	7.0%	8.0%	15.00%	13.00%

Le montant total des cotisations des salariés en 2021 s'élève à CHF 10'609'519, soit 15% des salaires assurés de CHF 70'730'127 annoncés sur 2021 (2020 : CHF 9'057'795 de cotisations, soit 15% de CHF 60'385'302 de SA).

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

Taux de cotisation en pour-cent du revenu annuel (RA) déterminant pour les indépendants :

Âge	Cotisation annuelle totale	Affecté à l'épargne
dès 18 ans	12%	8.50%

Le montant total des cotisations des indépendants en 2021 s'élève à CHF 30'712 soit 12% des revenus assurés de CHF 255'933 annoncés en 2021 (2020 : CHF 27'909 de cotisations, soit 12% de CHF 232'571 de RA).

Le total des cotisations des salariés et des indépendants se répartit de la manière suivante :

	2021	en % de (SA + RA)
Cotisations affectées à l'épargne	7'385'705	10.40%
Cotisations nécessaires à la couverture des frais	599'608	0.84%
Charges d'assurances	903'473	1.27%
Cotisations affectées à la provision pour taux de conversion	709'861	1.00%
Solde de cotisations	924'413	1.30%

Durant l'exercice 2021, ce montant a été utilisé afin de constituer les capitaux de prévoyance des rentiers et les différentes provisions.

3.3. Autres informations sur l'activité de prévoyance

Depuis le 1er janvier 2016, la Fondation est couverte par une réassurance dite congruante, c'est à dire que le réassureur prend l'entier des prestations à sa charge.

Les cas d'incapacité de gain, d'invalidité et de décès font l'objet d'une annonce à la Mobilière.

En 2021, la Fondation a reçu au total CHF 278'796 du réassureur, représentant un rétroactif de CHF 91'992, des prestations pour 2021 de CHF 162'109 et des prestations d'avance pour CHF 24'695.

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1. Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

Les comptes annuels sont établis selon la Swiss GAAP RPC 26 et sont conformes aux dispositions de la LPP (articles 65a et 71 LPP, articles 47 à 60 OPP2) et du code des obligations (articles 957 à 964). Ils comprennent le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats dans le sens de la législation sur la prévoyance professionnelle.

4.2. Principes comptables et d'évaluation

Les principes d'évaluation ci-après ont été appliqués au 31.12.2021.

4.2.1. Placements

L'évaluation des titres se fait aux valeurs du marché à la date du bilan. Les bénéfices et pertes de cours réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans la rubrique "Résultat net des titres".

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

4.2.2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et charges en monnaies étrangères sont convertis aux cours du jour. Les actifs et dettes en monnaies étrangères sont évalués aux cours de fin d'année (cours de la banque) :

31.12.2021 : EUR 1.036 / USD 0.911 / JPY 0.791% / AUD 0.662 / GBP 1.234

(au 31.12.2020 : EUR 1.082 / USD 0.884 / JPY 0.856% / AUD 0.682 / GBP 1.208)

4.2.3. Capitaux de prévoyance et provisions techniques

L'évaluation des passifs se fait à la date du bilan.

Les capitaux de prévoyance et les provisions techniques sont constitués conformément au règlement des passifs de nature actuarielle.

Provision pour taux de conversion favorable :

Lorsque la Fondation applique des taux de conversion supérieurs aux taux de conversion actuariellement neutres, elle réalise une perte technique chaque fois qu'un assuré est mis au bénéfice d'une rente de retraite.

Dans ce cas la provision pour taux de conversion favorable est constituée pour supporter ces coûts.

Selon l'article 3 du règlement des passifs de nature actuarielle, son montant initial correspond au montant actuariel de la perte technique calculée sur l'effectif des assurés qui prendront leur retraite au cours des 8 prochaines années après le 31 décembre 2015 et réduit de 20% pour tenir compte de l'option en capital à la retraite.

La provision pour cas en suspens est constituée pour les cas de décès, d'invalidité ou de retraite déjà survenus mais qui n'ont pas pu être valorisés dans les autres provisions.

Le fonds de secours a été constitué pour venir en aide à des assurés dont la situation l'exige. Le fonds de secours est alimenté d'intérêts, au taux rémunérant les capitaux d'épargne des assurés mais au plus au taux d'intérêt minimum LPP, dans la mesure seulement où son montant total, y compris les intérêts, n'excède pas CHF 110'000.

Le Conseil de fondation peut décider d'attribuer un montant au fonds de secours uniquement dans la mesure où il s'agit de fonds libres (toutes les provisions réglementaires ainsi que la réserve de fluctuations de valeurs doivent être entièrement constituées) et que l'attribution en question ne porte pas le fonds de secours à un montant supérieur à CHF 100'000.

4.2.4. Réserve de fluctuation de valeur

L'objectif de la réserve de fluctuation de valeurs est défini dans le règlement de placement.

Suite à la présentation de l'étude ALM courant 2018, l'objectif a été revu. Pour l'exercice 2021 il est fixé à 19.3% des capitaux de prévoyance et provisions techniques (2020 : 19.3%).

4.3. Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Au niveau du bilan, le capital de prévoyance des assurés invalides a été extrait du capital de prévoyance des rentiers afin de rendre les comptes plus lisibles.

Au point 5.6. pour le calcul du degré de couverture, la réserve de cotisations d'employeur a été déduite. Etant donné le montant peu significatif, ça n'a eu aucune influence sur le degré de couverture.

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

5. Couverture des risques / règles techniques / taux de couverture

5.1. Nature de la couverture des risques, réassurances

Les risques décès et invalidité sont entièrement réassurés auprès de la Mobilière depuis le 1er janvier 2016 par un contrat d'une durée de 5 ans de type « réassurance congruente ». Ce contrat a été renouvelé en 2021.

Pour rappel, du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2015, les risques décès et invalidité étaient réassurés auprès de PKRück par un contrat de type « Stop-Loss Plus ».

La Fondation effectue le paiement des rentes nées après le 1er janvier 2009, les rentes nées antérieurement restent garanties et versées par la Bâloise Assurances.

Les assurés n'ayant plus de salaire assuré sont considérés comme « dormants » et ne sont plus couverts contre les risques décès et invalidité. Leur capital épargne est compris dans les capitaux des assurés actifs.

5.2. Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Durant l'exercice 2021, les comptes épargne des assurés actifs et des dormants présents au 31 décembre 2021, ont été rémunérés à 3.5% (2020 : 2.0%).

Les capitaux de prévoyance des rentiers au 31 décembre 2021 sont calculées avec les bases techniques LPP 2020 projetées en 2021 à 1.75% (au 31 décembre 2020 : LPP 2015 projetées en 2016 à 1.75%).

5.3. Explication des actifs et passifs de contrats d'assurance

	31.12.2021	31.12.2020
Mobilière	3'093'978	1'766'894
Bâloise	4'715'242	5'187'610
Actifs et passifs de contrats d'assurance au 31.12.	7'809'220	6'954'504

Seuls les actifs et passifs de contrats d'assurances relatifs à la Mobilière figurent dans le bilan.

Le contrat avec la Bâloise ayant été résilié le 31.12.2008, leurs actifs et passifs restent à charge de cet ancien assureur et n'apparaît donc pas au niveau du bilan.

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

5.4. Evolution des capitaux de prévoyance

5.4.1. Comptes épargne

<u>Capitaux épargne des actifs de la Fondation (y c. dormants)</u>	2021	2020
Capitaux épargne des actifs au 01.01.	82'323'324.45	77'088'748.70
Rétroactifs	53'909.45	104'579.55
Bonifications épargne	7'363'949.05	6'293'664.10
Prestations de libre passage reçues	2'599'821.10	1'948'741.50
Apports suite distribution de fonds libres	11'578.25	0.00
Rachats reçus	370'000.00	105'000.00
Remboursement de versements anticipés EPL	103'000.00	45'685.00
Rachats suite remboursement divorce	20'000.00	10'000.00
Prestations en cas de divorce reçues	34'625.20	0.00
Retraits anticipés EPL	-207'014.85	0.00
Dissolution des capitaux par suite de décès	-279.20	-81'692.65
Dissolution des capitaux par suite de retraite	-2'434'759.30	-3'744'423.15
Prestations de libre passage sorties	-8'469'620.10	-943'246.30
Prestations de libre passage sorties partiellement	-194'405.40	0.00
Rémunération des capitaux de prévoyance 3.5% / 2.0%	2'624'857.95	1'496'267.70
Capitaux épargne des actifs au 31.12.	84'198'986.60	82'323'324.45
<u>Capitaux épargne des indépendants de la Fondation</u>	2021	2020
Capitaux épargne des indépendants au 01.01.	395'799.00	295'413.55
Bonifications épargne	21'755.80	19'769.05
Prestations de libre passage reçues	2'081.75	49'765.60
Rachats reçus	23'000.00	0.00
Prestations en cas de divorce reçues	0.00	35'262.65
Prestations de libre passage sorties	-13'245.15	-10'850.85
Rémunération des capitaux de prévoyance 3.5% / 2.0%	12'819.85	6'439.00
Capitaux épargne des indépendants au 31.12.	442'211.25	395'799.00
<u>Capitaux épargne des invalides de la Fondation</u>	2021	2020
Capitaux épargne des invalides au 01.01.	809'404.50	721'631.65
Mutations rétroactives	0.00	3.05
Prestations de libre passage reçues	0.00	0.00
Bonifications épargne	84'689.15	73'337.20
Dissolution des capitaux par suite de retraite	-21'888.65	0.00
Dissolution des capitaux par suite de décès	0.00	0.00
Prestations de libre passage sorties	-5'044.90	0.00
Rémunération des capitaux de prévoyance 3.5% / 2.0%	27'618.70	14'432.60
Capitaux épargne des invalides au 31.12.	894'778.80	809'404.50

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

5.4.2. Comptes témoin

Avoirs de vieillesse minimum selon la LPP au sein de la Fondation

	31.12.2021	31.12.2020
Avoirs de vieillesse minimum LPP - Actifs (y c. dormants)	37'740'718.10	36'651'784.40
Avoirs de vieillesse minimum LPP - Invalides	424'603.50	391'263.80
Avoirs de vieillesse minimum LPP	38'165'321.60	37'043'048.20

5.4.3. Total des capitaux de prévoyance des rentiers

Capitaux de prévoyance des rentiers de la Fondation

	2021	2020
Capitaux de prévoyance des rentiers au 01.01.	19'137'892.00	16'287'644.45
Rentes versées et libérations	-1'344'767.20	-1'098'844.05
Ajustement des réserves mathématiques	2'188'516.00	3'639'118.15
Impact de l'ajust.des bases techniques LPP2020 (P2021)	37'471.00	0.00
Rémunération des réserves mathématiques (2%)	345'648.20	309'973.45
Capitaux de prévoyance des rentiers au 31.12.	20'364'760.00	19'137'892.00

Le niveau des capitaux de prévoyance des rentiers passe de 19.1 millions à 20.4 millions principalement sous l'effet de l'accroissement des effectifs des retraités et des rentes d'enfants de retraités.

Capitaux de prévoyance non garantis des rentiers de la Fondation

	2021	2020
Cap. de prévoyance non garantis des rentiers au 01.01.	945'847.00	775'263.30
Rentes versées	-82'780.55	-52'419.00
Ajustement des réserves mathématiques	161'295.05	207'943.00
Rémunération des réserves mathématiques (2%)	17'391.50	15'059.70
Cap. de prévoyance non garanties des rentiers au 31.12.	1'041'753.00	945'847.00

5.4.4. Détail des capitaux de prévoyance des rentiers

	2021	2020
Réserves mathématiques des retraités au 01.01.	15'624'003.00	12'873'245.20
Rentes versées	-983'271.75	-838'930.00
Ajustement des réserves mathématiques	2'065'103.70	3'340'336.90
Impact de l'ajust.des bases techniques LPP2020 (P2021)	64'447.00	0.00
Rémunération des réserves mathématiques (1.75% / 2%)	285'952.05	249'350.90
Réserves mathématiques des retraités au 31.12.	17'056'234.00	15'624'003.00

	2021	2020
Rés. math. non garanties des retraités au 01.01.	941'006.00	773'802.25
Rentes versées	-81'902.25	-51'900.45
Ajustement des réserves mathématiques	148'717.50	204'099.65
Rémunération des réserves mathématiques (1.75% / 2%)	17'202.75	15'004.55
Rés. math. non garanties des retraités au 31.12.	1'025'024.00	941'006.00

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

	2021	2020
Rés. mathématiques des enfants de retraités au 01.01.	77'832.00	23'656.80
Rentes versées	-11'824.55	-11'101.50
Ajustement des réserves mathématiques	68'530.90	64'388.65
Rémunération des réserves mathématiques (1.75% / 2%)	1'874.65	888.05
Rés. mathématiques des enfants de retraités au 31.12.	136'413.00	77'832.00
	2021	2020
Rés. math. non garanties enfants de retraités au 01.01.	4'841.00	1'461.05
Rentes versées	-878.30	-518.55
Ajustement des réserves mathématiques	12'577.55	3'843.35
Rémunération des réserves mathématiques (1.75% / 2%)	188.75	55.15
Rés. math. non garanties enfants de retraités au 31.12.	16'729.00	4'841.00
	2021	2020
Réserves mathématiques des invalides au 01.01.	1'298'797.00	1'259'952.75
Rentes versées	-161'132.75	-78'343.15
Ajustement des réserves mathématiques	21'678.85	94'798.35
Impact de l'ajust.des bases techniques LPP2020 (P2021)	-14'466.00	0.00
Rémunération des réserves mathématiques (1.75% / 2%)	21'570.90	22'389.05
Réserves mathématiques des invalides au 31.12.	1'166'448.00	1'298'797.00
	2021	2020
Rés. mathématiques des enfants d'invalides au 01.01.	143'428.00	150'657.80
Rentes versées	-27'973.50	-14'611.20
Ajustement des réserves mathématiques	16'984.35	4'808.15
Rémunération des réserves mathématiques (1.75% / 2%)	2'435.15	2'573.25
Rés. mathématiques des enfants d'invalides au 31.12.	134'874.00	143'428.00
	2021	2020
Rés. mathématiques des libérations de primes au 01.01.	418'427.00	484'180.45
Libération des bonifications épargne	-73'337.20	-73'337.20
Ajustement des réserves mathématiques	44'673.55	-314.05
Impact de l'ajust.des bases techniques LPP2020 (P2021)	-2'770.00	0.00
Rémunération des réserves mathématiques (1.75% / 2%)	7'109.65	7'897.80
Rés. mathématiques des libérations de primes au 31.12.	394'103.00	418'427.00
	2021	2020
Rés. mathématiques des conjoints survivants au 01.01.	1'404'896.00	1'297'559.15
Rentes versées	-55'373.45	-50'127.00
Ajustement des réserves mathématiques	16'079.60	133'817.35
Impact de l'ajust.des bases techniques LPP2020 (P2021)	-9'740.00	0.00
Rémunération des réserves mathématiques (1.75% / 2%)	24'369.85	23'646.50
Rés. mathématiques des conjoints survivants au 31.12.	1'380'232.00	1'404'896.00

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

	2021	2020
Réserves mathématiques des orphelins au 01.01.	170'509.00	198'392.30
Rentes versées	-31'854.00	-32'394.00
Ajustement des réserves mathématiques	-44'534.95	1'282.80
Rémunération des réserves mathématiques (1.75% / 2%)	2'335.95	3'227.90
Réserves mathématiques des orphelins au 31.12.	<u>96'456.00</u>	<u>170'509.00</u>
 5.5. Evolution des provisions techniques		
	2021	2020
Provision de longévité au 01.01.	468'653.00	318'298.75
Dissolution (-) / Constitution (+) de la provision	-468'653.00	150'354.25
Provision de longévité au 31.12.	<u>0.00</u>	<u>468'653.00</u>
	2021	2020
Provision de longévité non garantie au 01.01.	23'525.00	15'476.10
Dissolution (-) / Constitution (+) de la provision	-23'525.00	7'707.65
Rémunération de la provision technique (2%)	0.00	341.25
Provision de longévité non garantie au 31.12.	<u>0.00</u>	<u>23'525.00</u>
	2021	2020
Provision pour taux de conversion favorable au 01.01.	6'820'000.00	7'000'000.00
Cotisations affectées à la provision	709'861.00	591'912.00
Coûts des pertes à la retraite	-582'770.00	-841'638.00
Dissolution (-) / Constitution (+) de la provision	0.00	-274.00
Intérêts 1.00% sur la provision technique	68'200.00	70'000.00
Provision pour taux de conversion favorable au 31.12.	<u>7'015'291.00</u>	<u>6'820'000.00</u>
	2021	2020
Provision pour cas en suspens au 01.01.	310'000.00	330'000.00
Coût de la baisse du taux technique de 2% à 1.75% (2019)	0.00	10'000.00
Dissolution (-) / Constitution (+) de la provision	-200'000.00	-30'000.00
Provision pour cas en suspens au 31.12.	<u>110'000.00</u>	<u>310'000.00</u>
	2021	2020
Fonds de secours au 01.01.	110'000.00	110'000.00
Dissolution (-) / Constitution (+) de la provision	0.00	0.00
Fonds de secours au 31.12.	<u>110'000.00</u>	<u>110'000.00</u>

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

5.6. Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	31.12.2021	31.12.2020
Actif (total du bilan)	147'379'804	133'874'480
Dettes	-325'769	-634'467
Compte de régularisation passif	-113'741	-114'565
Réserve de cotisations d'employeur	-442	-442
Fortune de prévoyance nette (Fp)	146'939'853	133'125'006
Capitaux de prévoyance et provisions techniques (Cp)	117'271'759	113'111'339
Degré de couverture (Fp en % de Cp)	125.30%	117.69%

Le taux de couverture cible de la Fondation (incluant la réserve de fluctuation de valeurs cible) s'élève à 125.30%. La réserve de fluctuation de valeurs est entièrement constituée et la Fondation présente des fonds libres au 31.12.2021.

5.7. Résultats de la dernière expertise actuarielle

La Fondation est devenue semi-autonome dès le 1er janvier 2009. La dernière expertise technique a été établie sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2018. Les conclusions de l'expert sont en partie reprises ci-après :

« Le bilan actuariel de la Fondation est équilibré. Au 31.12.2018, il présente selon l'art. 44 OPP2, un excédent de couverture de CHF 8'430'909, soit un degré de couverture de 108.70%. Ce niveau peut être considéré comme bon en comparaison du marché : situation moyenne selon la CHS-PP, 105.5%, selon le moniteur Swisscanto 2018 : 107.7%.

La Réserve de fluctuation de valeurs est constituée à hauteur de 45.3% de son objectif (degré de couverture cible à 119%). La Fondation ne possède pas de fonds libres et sa capacité de risque est restreinte.

Le rendement nécessaire devrait être atteint par la stratégie de placement.

La capacité d'assainissement de la Fondation peut être considérée comme bonne. La non-rémunération de l'épargne serait une mesure d'assainissement efficace, le prélèvement de cotisations d'assainissement aussi.

Hors éléments conjoncturels, il n'y a pas de déficit structurel et le financement courant de la Fondation a été assuré.

Nous ne formulons aucune recommandation à ce jour.

Les solidarités au niveau du financement et au niveau du taux de conversion sont importantes. Bien qu'elles soient délibérées, elles méritent que le Conseil se prononce régulièrement sur le maintien de leur niveau.

La question de la baisse du taux de conversion se pose avec une intensité croissante. Ces prochaines années, en particulier dès 2024, les coûts des mises en retraite devraient beaucoup augmenter.

Nous confirmons que :

- Les dispositions actuarielles réglementaires concernant les prestations et le financement sont conformes aux dispositions légales.*
- La Fondation offre la garantie quelle est en mesure de respecter ses obligations au 31.12.2018.*
- Les mesures prises pour couvrir les risques actuariels sont suffisantes.*
- Au 31.12.2018, le taux technique de 2.00% est en accord avec les rendements attendus de la stratégie de placement et permet d'assurer à la Fondation des marges de sécurité suffisantes. Il correspond au taux de référence selon la DTA4 de la CSEP.*
- Les tables de mortalité sont adéquates. »*

Une expertise technique sera établie sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2021.

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1. Organisation de l'activité de placement, conseillers en placement et gestionnaires en placement, règlement de placement

Les fonds sont gérés par Pictet Asset Management SA à Genève, négociant en valeurs mobilières, et par Pensofinance SA à Lausanne, gestionnaire autorisé en placements collectifs, respectivement pour 1/3 et 2/3 depuis le 30 septembre 2018.

Ces établissements bénéficient d'une autorisation de la FINMA.

Les principes en matière d'administration de fortune, les compétences du Conseil de fondation, les placements autorisés et le système de contrôle ainsi que les mesures organisationnelles prises pour l'application des articles 48f à 48l OPP2 dans le cadre de la loyauté dans la gestion de fortune sont consignés dans le règlement de placement.

6.2. Utilisation des extensions des limites de placements

En 2021, la Fondation n'a pas fait usage des extensions de placement.

6.3. Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

	2021	2020
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01.	20'013'667.34	17'270'782.80
Attrib.(+) / Prélèv.(-) à la charge du compte d'exploitation	2'619'782.08	2'742'884.54
Réserve de fluctuation de valeur au 31.12.	22'633'449.42	20'013'667.34
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur	22'633'449.42	21'830'488.42
Insuffisance dans la réserve de fluctuation de valeur	0.00	-1'816'821.08
Capital de prévoyance	117'271'758.65	113'111'338.95
Actif total	147'379'804.37	133'874'480.41
Réserve de fluctuation de valeur comptabilisée en % du capital de prévoyance	19.3%	17.7%
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en % du capital de prévoyance	19.3%	19.3%

L'objectif de la réserve de fluctuation de valeur est entièrement atteint.

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

6.4. Présentation des placements par catégorie

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF	Répart. effective	Stratégie			Limites OPP2
				Alloc.	Min.	Max.	
Liquidités et placements sur le marché monétaire	7'219'558.88	13'382'747.28	4.9%	4.3%	0.0%	50.0%	
CHF	6'914'781.96	12'989'510.50	4.7%				
<i>Postfinance et E-Deposito</i>	694'987.60	944'809.97					
<i>Liquidités s/cptes de plac. CHF</i>	564'314.84	2'460'438.61					
<i>Marché monétaire en CHF</i>	5'655'479.52	9'584'261.92					
Monnaies étrangères	304'776.92	393'236.78	0.2%				
<i>Liquidités s/cptes de plac. en ME</i>	94'281.02	70'906.70					
<i>Marché monétaire en ME</i>	208'213.81	306'301.03					
<i>Devises à terme</i>	2'282.09	16'029.05	0.0%				
Obligations et assimilés	38'561'150.84	38'632'401.74	26.2%				
CHF	30'008'461.45	25'198'469.41	20.4%	16.3%	0.0%	30.0%	
<i>Obligations suisses</i>	14'551'348.10	11'515'264.90	9.9%				
<i>Obligations étrangères</i>	15'457'113.35	13'683'204.51	10.5%				
Monnaies étrangères	8'552'689.39	13'433'932.33	5.8%	10.4%	0.0%	45.0%	
<i>Obligations étrangères</i>	8'552'689.39	13'433'932.33					
Actions et assimilés	58'136'858.78	48'274'173.36	39.4%		0.0%	40.0%	50.0%
Suisses	31'190'948.80	23'919'265.71	21.2%	20.3%	5.0%	30.0%	
Etrangères	26'945'909.98	24'354'907.65	18.3%	18.3%	5.0%	31.0%	
<i>Actions étr. en CHF</i>	3'018'815.00	4'583'727.00	2.0%				
<i>Actions étr. en monn.étrangères</i>	23'927'094.98	19'771'180.65	16.2%				
Placements alternatifs	6'578'500.51	6'823'858.42	4.5%	10.4%	0.0%	20.0%	15.0%
<i>Hedge Fonds en CHF</i>	5'883'672.10	5'953'866.09	4.0%				
<i>Produits structurés en CHF</i>	663'299.00	663'299.00	0.5%				
<i>Produits structurés en ME</i>	31'529.41	206'693.33	0.0%				
Fonds immobiliers	27'582'099.49	20'920'394.77	18.7%	20.0%	3.0%	25.0%	30.0%
<i>Suisses</i>	23'617'105.90	20'162'331.46	16.0%	16.7%	3.0%	20.0%	
<i>Etrangers en monn.étrangères</i>	3'964'993.59	758'063.31	2.7%	3.3%	0.0%	5.0%	
Autres créances	5'568'419.71	3'338'836.81	3.8%				
Compte de régularisation actif	639'238.16	735'174.03	0.4%				
Actifs provenant de contrats d'assurance	3'093'978.00	1'766'894.00	2.1%				
Fortune globale (total du bilan)	147'379'804.37	133'874'480.41	100.0%				
Exposition totale en monnaies étrangères, nette de couverture de change	36'781'084.29	34'563'106.40	25.0%		0.0%	40.0%	30.0%

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

Les limites individuelles de placements selon l'article 54, 54a et 54b de l'OPP2 sont respectées.

Le règlement de placement de la Fondation autorisant l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour autant que les dispositions y relatives de l'art. 56a de l'OPP2 soient respectées, la Fondation a eu recours à ce type de placement en 2021, comme en 2020. L'utilisation de « securities lending » n'est, par contre, pas autorisée selon l'annexe 1 du règlement de placement de la Fondation.

La performance réalisée par Pictet Asset Management SA sur son portefeuille durant l'exercice 2021 s'élève à +5.54 % (2020 : +5.81%), celle réalisée par Pensofinance SA est de + 9.91% (2020 : +1.84%).

La performance globale sur les deux portefeuilles se monte à 8.41 % (2020 : +3.14%).

6.5. Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Au 31 décembre 2021, les produits dérivés en cours sont les suivants :

Produit	Échéance	Cours à terme	Valeur au 31.12.2021	Evaluation au terme du contrat	Résultat non réalisé au 31.12.2021
Swap USD/CHF USD 250'000	09.03.2022	0.99008	227'762	230'044	2'282
			227'762	230'044	2'282

6.6. Explication du résultat net des placements

6.6.1. Résultat des liquidités, des placements sur le marché monétaire et des opérations à terme

	2021	2020
Liquidités	-9'751.36	-5'869.95
Intérêts sur liquidités	-920.82	-830.71
Bénéfices de change sur liquidités	7'413.93	832.18
Perte de change sur liquidités	-16'244.47	-5'871.42
Marché monétaire en CHF	-46'249.03	-39'894.02
Intérêts sur marché monétaire en CHF	8'833.00	23'597.50
Produits TER sur ces placements collectifs	5'823.23	5'872.70
Bénéfices et pertes de cours réalisés	-30'860.12	-8'143.58
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	-30'045.14	-61'220.64
Marché monétaire en ME	1'687.36	-17'334.97
Intérêts sur marché monétaire en ME	1'578.72	984.58
Produits TER sur ces placements collectifs	501.71	374.54
Bénéfices et pertes de cours réalisés	-1'112.73	480.39
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	-381.04	-64.20
Bénéfices et pertes de change réalisés	1'234.10	-1'948.46
Bénéfices et pertes de change non réalisés	-133.40	-17'161.82
Opérations à terme	-110'684.39	158'929.66
Intérêts sur opérations à terme	0.46	0.00
Bénéfices et pertes de change réalisés	-96'937.89	156'581.04
Bénéfices et pertes de change non réalisés	-13'746.96	2'348.62
* Résultat des liquidités, des placements sur le marché monétaire et des opérations à terme	-164'997.42	95'830.72

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

6.6.2. Résultat des titres

	2021	2020
Obligations suisses	-148'709.81	123'239.75
Produits d'intérêts et revenus PFP	155'670.19	99'742.50
Produits TER sur ces placements collectifs	27'035.46	32'256.75
Bénéfices et pertes de cours réalisés	-6'546.02	-27'258.18
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	-324'869.44	18'498.68
Obligations étrangères en CHF	205'957.12	671'080.63
Produits d'intérêts et revenus PFP	60'283.36	76'235.82
Produits TER sur ces placements collectifs	141'227.93	132'579.12
Bénéfices et pertes de cours réalisés	-3'126.46	38'302.33
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	7'572.29	423'963.36
Obligations étrangères en monnaies étrangères	-259'492.76	-346'980.43
Produits d'intérêts et revenus PFP	181'425.27	246'968.29
Produits TER sur ces placements collectifs	33'959.04	36'920.58
Bénéfices et pertes de cours réalisés	7'236.88	81'513.22
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	-786'350.10	386'825.37
Bénéfices et pertes de change réalisés	78'664.26	-47'596.01
Bénéfices et pertes de change non réalisés	225'571.89	-1'051'611.88
* Résultat des obligations et assimilés	<u>-202'245.45</u>	<u>447'339.95</u>
Actions suisses	5'675'476.30	1'072'286.49
Dividendes et revenus PFP	630'804.36	586'418.28
Produits TER sur ces placements collectifs	40'579.63	41'907.33
Bénéfices et pertes de cours réalisés	345'417.07	75'346.22
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	4'658'675.24	368'614.66
Actions étrangères en CHF	806'365.50	60'461.56
Dividendes et revenus PFP	17'380.00	17'114.23
Produits TER sur ces placements collectifs	69'044.93	52'351.83
Bénéfices et pertes de cours réalisés	316'600.57	-73'685.50
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	403'340.00	64'681.00
Actions étrangères en monnaies étrangères	3'347'448.02	691'277.27
Dividendes et revenus PFP	244'642.58	213'132.89
Produits TER sur ces placements collectifs	73'839.53	52'586.64
Bénéfices et pertes de cours réalisés	255'315.08	-34'221.25
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	2'478'900.09	1'986'674.89
Bénéfices et pertes de change réalisés	111'972.88	-90'500.70
Bénéfices et pertes de change non réalisés	182'777.86	-1'436'395.20
* Résultat des actions et assimilés	<u>9'829'289.82</u>	<u>1'824'025.32</u>

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

Fonds immobiliers suisses	1'676'328.58	1'812'521.02
Revenus PFP	462'087.84	278'126.46
Produits TER sur ces placements collectifs	182'824.52	151'931.58
Bénéfices et pertes de cours réalisés	44'109.82	133'262.07
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	987'306.40	1'249'200.91
Fonds immobiliers étrangers en CHF	4'176.07	1'844.20
Produits TER sur ces placements collectifs	4'176.07	0.00
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	0.00	1'844.20
Fonds immobiliers étrangers en monnaies étrangères	473'330.48	-314'878.23
Revenus PFP	23'721.01	22'967.72
Bénéfices et pertes de cours réalisés	290.68	0.00
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	447'987.56	-334'940.35
Bénéfices et pertes de change non réalisés	1'331.23	-2'905.60
* Résultat des fonds immobiliers	<u>2'153'835.13</u>	<u>1'499'486.99</u>
Placements alternatifs en CHF	239'418.80	711'003.49
Produits TER sur ces placements collectifs	197'760.95	64'180.72
Bénéfices et pertes de cours réalisés	105'616.74	6'829.16
Bénéfices et pertes de cours non réalisés	-67'839.58	646'363.55
Bénéfices et pertes de change non réalisés	3'880.69	-6'369.94
* Résultat des placements alternatifs	<u>239'418.80</u>	<u>711'003.49</u>
Autres revenus	19'417.94	4'610.93
Résultat brut des placements	<u>11'874'718.82</u>	<u>4'582'297.40</u>
Frais d'administration et de gestion de la fortune	-1'126'845.53	-830'575.98
Intérêts sur les prestations	-10'333.19	-6'165.14
Résultat net des placements	<u>10'737'540.10</u>	<u>3'745'556.28</u>

6.7. Explication des frais de gestion de la fortune

Honoraires et frais de gestion de la fortune de Pictet Asset Management SA

	2021	2020
Honoraires d'administration et de gestion	-142'165.25	-90'248.48
Droits de garde	-16'989.47	-10'780.83
Frais sur placements collectifs (TER)	-304'348.12	-178'717.92
Courtages	-11'543.83	-6'451.04
Timbre fédéral	-14'981.85	-17'599.97
Frais divers	-15'908.05	-18'919.64
Honoraires et frais de gestion de fortune - Pictet	<u>-505'936.57</u>	<u>-322'717.88</u>

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

Honoraires et frais de gestion de la fortune de Pensofinance SA

	2021	2020
Honoraires d'administration et de gestion	-72'504.50	-61'870.70
Droits de garde	-46'208.22	-39'319.78
Frais sur placements collectifs (TER)	-472'424.88	-392'243.87
Courtages	-12'525.10	-1'561.13
Taxes de bourse	-682.21	-90.80
Taxes étrangères	-2.69	-210.98
Timbre fédéral	-13'650.21	-1'534.26
Frais divers	-491.65	-3'445.16
Impôt non récupérable	0.00	0.00
Honoraires et frais de gestion de fortune - Pensofinance	-618'489.46	-500'276.68

Autres

	2021	2020
Frais de rapport de transparence	0.00	-1'068.00
Frais sur CCP	-2'419.50	-6'513.42
Autres frais	-2'419.50	-7'581.42

Indicateurs de frais des placements collectifs (TER) comptabilisés dans le compte d'exploitation

	2021	2020
Frais sur placements collectifs (TER) - Pictet	-304'348.12	-178'717.92
Frais sur placements collectifs (TER) - Pensofinance	-472'424.88	-392'243.87
	-776'773.00	-570'961.79

Taux de transparence en matière de frais (part en valeur des placements transparents en matière de frais par rapport au total des placements)

	31.12.2021	31.12.2020
Placements transparents	138'078'168.50	128'033'575.57
Placements non transparents - art. 48a al. 3 OPP2	0.00	0.00
Total des placements	138'078'168.50	128'033'575.57
Taux de transparence en matière de frais	100.00%	100.00%

Pourcentage des frais de gestion de la fortune comptabilisés dans le compte d'exploitation par rapport à la totalité des placements transparents en matière de frais

	31.12.2021	31.12.2020
Frais d'administration et de gestion de la fortune	1'126'845.53	830'575.98
Placements transparents en matière de frais	138'078'168.50	128'033'575.57
Taux de frais d'administration et de gestion de fortune	0.82%	0.65%

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

6.8. Performance des placements	2021	2020
Somme des actifs initiaux au 01.01.	124'288'019.29	105'012'473.33
Somme des actifs finaux au 31.12.	127'340'628.40	124'288'019.29
<i>(déduction faite du résultat net des placements)</i>		
Moyenne des actifs	125'814'323.85	114'650'246.31
Résultat net des placements	10'737'540.10	3'745'556.28
Taux de rendement des placements	8.53%	3.27%

6.9. Explication des placements auprès de l'employeur	31.12.2021	31.12.2020
Comptes courants des employeurs	5'603'812.96	3'412'992.56
Cotisations reçues d'avance des employeurs	14'106.75	11'844.25
Ajustement sur cotisations à recevoir des employeurs	-49'500.00	-86'000.00
Cotisations à recevoir des employeurs	5'568'419.71	3'338'836.81

Les cotisations à recevoir des employeurs sont essentiellement constituées des cotisations du 2ème semestre non réglées au 31 décembre 2021. Le versement de ces montants s'effectue durant les premières semaines de l'année suivante.

Le solde des cotisations à recevoir des employeurs au 31 décembre 2021 en tenant compte des paiements reçus jusqu'au 20 mai 2022 s'élève à CHF 49'355. (au 31.12.2020 : CHF 85'974 avec paiements reçus jusqu'au 31.03.2021)

Des rappels ont été envoyés aux différents employeurs débiteurs concernés. Seul un employeur fait l'objet d'un plan de paiement qui est respecté pour des arriérés de cotisations antérieurs à 2021 (représentant CHF 2'400 sur CHF 49'355).

Un employeur, dont la créance atteint CHF 5'250, n'a pas donné de nouvelles, son contrat a été résilié rétroactivement au 31.12.2021.

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1. Compte de régularisation actif	31.12.2021	31.12.2020
Assurance RC payée d'avance	812.50	812.50
Compte courant Comoedia	319'666.59	314'317.04
Compte courant Mobilère	0.00	116'775.05
Fonds de garantie	22'670.50	25'254.35
Impôts anticipés à récupérés	153'088.25	128'849.11
Intérêts courus	24'266.02	32'642.48
Prestations d'assurance à recevoir	3'378.60	20'760.40
Prestations payées en trop (pour remboursement)	308.85	2'262.10
Rentes payées d'avance	104'963.50	93'501.00
Rétro sur les comptes épargne à établir	10'083.35	0.00
* Compte de régularisation actif	639'238.16	735'174.03

7.2. Prestations de libre passage et rentes	31.12.2021	31.12.2020
Prestations de sortie en suspens	271'642.95	480'699.40
Prestations de vieillesse en suspens	39'841.60	54'722.25
Prestations de décès en suspens	177.40	75'823.60
* Prestations de libre passage et rentes	311'661.95	611'245.25

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

7.3. Compte de régularisation passif	31.12.2021	31.12.2020
AVS s/jetons de présence à rembourser	58.20	0.00
Charges sociales à payer	5'264.00	8'214.25
Cotisations payées en trop (à rembourser)	13.30	20.80
Divers	0.00	3.00
Emoluments de l'Autorité de Haute Surveillance	3'700.00	3'612.45
Frais de téléphone	65.00	132.20
Frais d'établissement de la comptabilité titres	7'940.00	8'100.00
Frais d'établissement du rapport de transparence des frais	0.00	2'154.00
Frais sur avoirs Postfinance à payer	0.00	657.97
Honoraires d'administration et de gestion - Pensofinance	18'300.00	16'200.00
Honoraires de l'expert agréé LPP	5'000.00	3'500.00
Honoraires de l'organe de révision	15'000.00	15'000.00
Honoraires GiTeC Prévoyance SA - Conseils	29'185.60	36'858.20
Impôts à la source à payer	2'325.10	0.00
Prestations d'assurance à rembourser	0.00	5'332.50
Prestations d'assurance reçues d'avance	24'725.30	14'779.80
Rétro sur comptes épargne à établir	2'164.30	0.00
* Compte de régularisation passif	113'740.80	114'565.17
7.4. Autres produits	2021	2020
Attribution Swissperform	152'020.60	143'815.54
Commissions de perception de l'impôt à la source	77.00	370.00
Frais de déclarations de salaires rétroactives	1'012.70	0.00
Frais de dossier EPL	1'593.70	0.00
* Autres produits	154'704.00	144'185.54
7.5. Autres frais	2021	2020
Diff.de calcul pour attribution de capital décès	0.00	-340.75
Diff.de centimes	-0.30	0.00
Intérêts de retard s/cotisations AVS	-43.80	0.00
* Autres frais	-44.10	-340.75
7.6. Frais d'administration	2021	2020
Honoraires et frais de l'administration générale	-521'364.79	-577'596.15
Assurance RC	-1'995.00	-2'013.75
Frais d'administration divers	-1'538.09	-2'962.35
Frais de logiciel de gestion - Trianon	0.00	-17'232.00
Frais de marketing et de publicité	-4'050.00	0.00
Frais informatiques	-188.30	-399.65
Honoraires GiTeC Prévoyance SA - Conseils	-121'306.80	-122'310.50
Honoraires GiTeC Prévoyance SA - Gestion	0.00	-34'231.00
Honoraires SLPS - Gestion et Comptabilité*	-392'286.60	-398'446.90
<i>*déduction faite du partage des frais administratifs avec Comoedia pour CHF 29'920</i>		
Frais de séances CF et Bureau	-37'819.10	-46'355.35
Charges sociales	-5'264.00	-6'571.40
Frais de formation CF et Bureau	-1'000.00	0.00
Frais de repas	-55.00	-945.00
Frais de séances	-31'500.10	-38'838.95

Fondation de prévoyance Artes & Comoedia

Participations diverses	-9'235.00	-9'235.00
Cotisations membre ASIP	-3'700.00	-3'700.00
Participations ACTARES	-150.00	-150.00
Participations ETHOS	-5'385.00	-5'385.00
 Organe de révision et expert en matière de prévoyance professionnelle	 -20'069.38	 -18'465.28
Honoraires d'expert agréé LPP	-7'498.10	-3'494.00
Honoraires d'organe de révision	-12'571.28	-14'971.28
 Autorités de surveillance	 -11'120.00	 -8'623.85
Autorité de surveillance	-7'420.00	-5'011.40
Haute surveillance	-3'700.00	-3'612.45
 * Frais d'administration	 -599'608.27	 -660'275.63

7.7. Frais d'administration par assuré	2021	2020
Frais d'administration (total)	599'608	660'276
Nbre d'assurés (<i>dont rentiers : 126 en 2021</i>)	5'076	3'921
Nbre d'assurés (<i>dont rentiers : 126 en 2021</i>) y c. dormants	6'865	8'096
Frais d'administration par assuré	118	168
Frais d'administration par assuré (y c. dormants)	87	82

Les frais d'administration par assuré de la Fondation ont diminués de 30% par rapport à l'année passée (année de reprise de gestion de la caisse par SwissLife Pension Services. Ils sont par ailleurs, nettement inférieurs à la moyenne des caisses de pension de droit privé, qui est de CHF 357, selon l'enquête de Swisscanto 2021 sur les caisses de pension suisses.

8. Demandes de l'Autorité de Surveillance

Les divers échanges avec l'Autorité de Surveillance concernent le règlement de prévoyance entré en vigueur au 1.01.2021 et le règlement interne entré en vigueur le 15.03.2021.

Le directeur de la Fondation a répondu à la plupart des questions durant le 2ème trimestre 2021. Il a donné réponses aux dernières questions, qui concernent l'article 12a du règlement de prévoyance (cf. courriel du 16.04.2021) durant le mois de juillet 2021.

9. Autres informations relatives à la situation financière

Au 31.12.2021, les conditions ne sont pas réunies pour une liquidation partielle malgré le nombre important sur 2021 de sorties (plus de 15%).

En effet, il s'agissait essentiellement de cas d'assurés dormants.

10. Evénements postérieurs à la date du bilan

Néant